Retraite

L’exécutif justifiait la réforme par le décalage entre les recettes et les dépenses.

Trois options s’offraient pour y remédier :

Augmenter les prélèvements, baisser les pensions ou repousser l’âge de la retraite.
Le choix s’est porté sur un allongement de 2 ans de la durée de cotisation.
La retraite à 60 ans est possible et doit être rétablie.

Depuis les années 1980, 10% du PIB ont été transférés du travail au capital, un chiffre généralement admis par les économistes.

Exemple :

Pierre voit son salaire net amputé de 66% (42% de charges patronales et 22% de charges salariales).
André reçoit des dividendes (grâce au travail des salariés) et paye une flat tax de 30%.
Un prélèvement de 10% sur les dividendes, avec un taux ajustable, équilibrera le régime des retraites.

3ème âge

La population âgée de plus de 70 ans dépasse 10 millions de personnes, mais cette cause importante est souvent négligée.
Les maisons de retraite manquent cruellement de ressources, tandis que le personnel y travaillant reçoit des salaires indignes de leurs efforts auprès des personnes âgées.
L’État doit donc investir massivement pour améliorer les conditions de vie de nos aînés.

Le financement du 3ème âge doit aussi passer par une réforme des droits de succession.

Mais attention au coût politique :

Toucher à l’héritage constitue la ligne rouge à ne pas franchir pour la plupart des Français, même pour les plus modestes…
Les Français voient la taxation confiscatoire, alors que près de 90% des successions en ligne directe ne sont pas imposées.